

**PROCÈS-VERBAL DE LA 95^{ème} RÉUNION DU
COMITÉ CONSULTATIF DE L'ENVIRONNEMENT KATIVIK
(CCEK)**

ADOPTÉ

DATE : Les 27 et 28 mars 2003

ENDROIT : Salle de réunion à la Société Makivik
555 Grande Allée Est, Québec

ÉTAIENT PRÉSENTS :

Représentants de l'Administration régionale Kativik (ARK) :

M. Eli Angiyou
M. Michael Barrett
M. David Okpik

Représentants du gouvernement du Canada :

M. Claude Abel, président
Mme Suzanne Larochelle
M. Gilles H. Tremblay

Représentants du gouvernement du Québec :

M. Jean Couture
Mme Paule Halley, vice-présidente
Mme Hélène LeBlond

Secrétaire exécutive:

Mme Nathalie Girard

INVITÉS :

M. Robert Comtois, Consultant
M. Robert Joly, MENV

1. OUVERTURE DE LA RÉUNION ET ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

Le président déclare la réunion ouverte. La secrétaire exécutive annonce que M. Michael Barrett et M. David Okpik seront absents pour aujourd'hui. Des bris mécaniques ont tenu au sol hier l'avion en partance de Kuujuaq vers Montréal. Cependant, ils seront présents pour la seconde partie de la réunion prévue demain. Considérant la situation, les membres décident de remettre à plus tard quelques items de l'ordre du jour afin que puissent y participer les deux membres absents. De plus, un appel conférence est prévu en matinée afin d'impliquer les deux membres absents aux discussions en vue de la rencontre prévue avec des représentants du ministère de l'Environnement du Québec (MENV) plus tard en après midi.

Le président invite les membres à proposer des modifications à l'ordre du jour. Le Comité souhaite l'ajout de quelques items. Les membres demandent que dorénavant l'items "divers" soit éliminé de l'ordre du jour. Aussi, on demande d'y éliminer, les fractions de point (par exemple, les points autrefois nommés 3.1 et 3.2 seront dorénavant transformés en point 4 et 5 respectivement).

L'ordre du jour est proposé tel que modifié :

1. Ouverture de la réunion et adoption de l'ordre du jour
2. Adoption du procès-verbal de la 94^e réunion
3. Affaires découlant de la 94^e réunion et la correspondance
4. Budget, membres et secrétariat
5. Rapport annuel 2001-2002 du CCEK
6. Chapitre 23 de la CBJNQ : révision des Annexes
7. Sites abandonnés d'exploration minière au Nunavik
8. Recyc-Québec
9. Changement climatique
10. Politique nationale de l'eau
11. Récompenses du CCEK pour réalisations environnementales
12. Exploration minière dans les réserves à l'état
13. Inspections environnementales dans les villages nordiques
14. Mise en œuvre de la CBJNQ
15. Présentation du plan d'action et du budget quinquennal au MENV
16. Identification et classement des archives
17. Varia
18. Date et endroit de la prochaine réunion

Proposé par : Mme Paule Halley
Secondé par : M. Jean Couture
Adopté à l'unanimité

2. ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL DE LA 94^{ème} RÉUNION

Étant donné l'ordre du jour particulièrement chargé, les membres souhaitent que l'adoption du procès-verbal de la 94^{ème} réunion soit remis à la prochaine réunion.

3. AFFAIRES DÉCOULANT DE LA 94^{ème} RÉUNION ET CORRESPONDANCE

La secrétaire exécutive donne aux membres une copie de la correspondance reçue et envoyée depuis la 94^{ème} réunion. Elle donne un court résumé des principaux titres.

4. BUDGET, MEMBRES ET SECRÉTARIAT

Budget

On apprend le montant de la subvention gouvernementale accordée au CCEK pour l'année financière 2003-2004. Cette subvention fut annoncé par le MENV lors d'une réunion tenue à Québec le 4 février 2003. Deux membres et la secrétaire exécutive du CCEK ainsi que trois représentants du MENV MM. Robert Joly, Daniel Berrouard et Louis Germain étaient présents à cette réunion. Le CCEK y a présenté ses prévisions budgétaires pour l'année financière 2003-2004. La somme demandée par le Comité étant plus élevée que la somme allouée pour l'exercice financier précédent, le MENV demandait de lui soumettre un plan d'action et un budget quinquennal, ceci dans le but de faciliter les justifications de cette augmentation. Il est convenu que la nouvelle situation du CCEK devra être reconsidérée et réévaluée. Cependant, l'étude du dossier au MENV représente un travail de longue haleine; les responsables du MENV acceptent que soit reportée à l'exercice financier suivant, la somme résiduelle de la subvention accordée pour l'année financière en cours.

Suite à l'analyse du budget, le projet de plan d'action et budget quinquennal est légèrement modifié et remis à M. Robert Joly plus tard au cours de la réunion. (voir l'item 16).

Membres

On remercie chaleureusement le président, M. Claude Abel ainsi que la vice-présidente, Madame Paule Halley, pour leur leadership et leur soutien au cours de l'année financière 2002-2003.

En vertu de la section 23.5.5 de la CBJNQ, le Conseil exécutif de l'Administration régionale Kativik a voté la résolution 2003-76 dans laquelle il est question de la nomination de M. Michael Barrett à titre de président du CCEK et de M. Eli Angiyou à titre de vice-président du CCEK pour l'année financière 2003-2004.

Secrétariat

La situation du logement à Kuujjuaq est demeurée inchangée. La secrétaire exécutive et sa famille devront quitter bientôt l'appartement qu'ils occupent. On passe en revue les divers scénarios envisageables et les solutions projetées. On décide de soutenir les demandes auprès des principaux organismes de Kuujjuaq par l'envoi de lettres officielles dans lesquelles on mettra en valeur l'importance de maintenir le secrétariat du CCEK à Kuujjuaq.

5. RAPPORT ANNUEL 2001-2002 DU CCEK

M. Robert Comtois, prédécesseur de Madame Nathalie Girard à titre de secrétaire exécutif du CCEK et responsable de la réalisation du rapport annuel 2001-2002, remet une copie à chacun des membres. Les copies excédentaires sont remises à Mme Girard afin qu'elle puisse en faire la distribution.

Afin de le remercier pour ses nombreuses années comme membre du CCEK et/ou CQEK, on remet à M. David Okpik une photo laminée de Quaqaq, choisie pour paraître sur la page couverture du rapport annuel 2001-2002 du CCEK. La secrétaire exécutive reçoit aussi une copie de cette photo afin de l'afficher au secrétariat à Kuujjuaq.

On propose d'ajouter au prochain rapport annuel, une section dans laquelle on présentera les engagements et les objectifs du CCEK.

6. CHAPITRE 23 DE LA CBJNQ : RÉVISION DES ANNEXES

M. Robert Comtois est le responsable et le consultant désigné par le CCEK afin de mener le projet de révision des Annexes 1 et 2 du chapitre 23 de la CBJNQ. Rappelons que le principal objectif du projet est de produire une proposition de modification qui pourra être soumise aux parties signataires.

M. Comtois remet aux membres un rapport du bilan des travaux réalisés au cours de la Phase 1 du mandat qui lui a été confié par le Comité en février 2003. Il enchaîne en présentant ses réalisations en fonction des objectifs suivants:

Objectif 1 — L'information entourant la production des documents de révision des Annexes 1 et 2 du Chapitre 23 produites par le CCEK a été en grande partie complétée grâce à la transmission par la CQEK de documents réalisés par le ministère de l'Environnement et de la Faune du Québec.

Objectif 2 — Les données obtenues de la Chaire de recherche du Canada en droit de l'environnement de l'Université Laval ont permis de détailler davantage les listes ébauchées par le ministère de l'Environnement du Québec transmises au Comité par Mme Paule Halley le 14 septembre 2000. Cependant, la mise à jour des données et des listes du MENV n'est pas complétée — la Direction régionale du Nord-du-Québec doit y donner suite le 1^{er} avril 2003 au plus tard. La mise à jour des données du COFEX-Nord est en grande partie complétée.

Objectif 3 — La documentation de la définition des catégories «projets assujettis et non assujettis» et du concept de «zone grise» est, selon nous, à toute fin pratique complétée : un texte publié par M. Lorne Giroux fait le tour de la question avec précision, le cas de la CBJNQ est au nombre des cas examinés pour illustrer ces définitions et concepts.

Objectif 4 — La documentation de la mise en valeur du contexte législatif, tant au niveau fédéral que provincial, touchant l'environnement au Nunavik, et en particulier par l'usage des catégories «projets assujettis et non assujettis» et du concept de «zone grise» est également complétée : deux articles récents consacrés aux régimes juridiques en place au Nunavik, reprenant les conclusions d'une thèse de maîtrise déposée à La Faculté de droit de l'Université Laval, clarifient la question avec précision : le cas du Nunavik est examiné en profondeur .

Objectif 5 — La CQEK et le COFEX-Nord ont fourni un appui tangible et rapide afin d'aider le consultant à documenter différents aspects des catégories et concepts énumérés précédemment. Des rendez-vous ont été fixés avec des intervenants clés de chacun des organismes. Toutefois, l'absence de données mettant à jour celles du MENV rend moins pertinente et urgente la tenue des entrevues. De plus, plusieurs comptes rendus des assemblées de la CQEK sont manquants.

M. Comtois admet qu'il est contraint à attendre la réception de la documentation nécessaire afin de poursuivre ses travaux. Il précise qu'il soumettra un rapport au plus tard deux semaines après la réception des derniers documents nécessaires à la rédaction du rapport. Afin de faciliter les travaux de recherche de M. Comtois, il est convenu que le secrétariat produise une lettre informant la Commission de la qualité de l'environnement Kativik des recherches entreprises par le CCEK pour mener son projet de révision des Annexes 1 et 2.

7. SITES ABANDONNÉS D'EXPLORATION MINIÈRE AU NUNAVIK

On présente aux membres le rapport final intitulé: « *Assessment and prioritization of abandoned mining exploration sites in Nunavik* ». Une copie est remise à M. Robert Comtois. Les membres profitent de l'occasion pour le remercier de sa contribution au projet. Un membre résume le rapport. Le Comité est fier d'avoir initié un tel projet. La secrétaire exécutive mentionne qu'elle s'est rendue à Aupaluk et à Tasiujaq en compagnie de M. Sami Tukkiapik afin de présenter aux maires de ces deux villages le rapport final du projet. Un autre rapport présentant l'estimation des coûts des prochaines interventions devrait être disponible prochainement.

8. RECYC-QUÉBEC

Pour faire suite aux démarches entreprises par le CCEK et par l'ARK, le Comité a envoyé, au ministre de l'Environnement, une seconde demande d'aide financière. Cette fois la demande visait l'élaboration d'un plan de gestion pour l'élimination et le recyclage des matières dangereuses au Nunavik. Dû aux élections provinciales et au changement

de cabinet qui s'en suit, le CCEK propose de relancer le ministère de l'Environnement avant la tenue de la prochaine réunion advenant le cas où ce dernier n'aurait pas répondu d'ici là. Les membres souhaitent inviter prochainement le ministre de l'Environnement, Recyc-Québec et l'ARK afin de discuter de la question. La réponse qu'obtiendra le CCEK à la demande d'aide financière orientera le Comité dans la pertinence des invitations.

9. CHANGEMENT CLIMATIQUE

La secrétaire exécutive présente une demande d'aide financière adressée au gouvernement du Canada dans le cadre de son programme *Fonds pour adaptations aux changements climatiques* (FACC) pour le projet: *Changements climatiques au Nunavik: Enjeux reliés à l'accès au territoire et aux ressources*, réalisé par l'ARK et présentée lors de la dernière réunion. Les membres discutent des justifications et de la portée de l'implication de la secrétaire exécutive au sein de ce projet. L'implication financière du CCEK fait consensus, mais son utilisation au cours du projet n'est toujours pas claire. Finalement, il est conclu qu'advenant le cas où un appui financier est accordé au projet par le programme FACC, un appel conférence sera tenue par les membres afin de statuer sur le niveau d'implication que prendra dorénavant le CCEK dans ce projet.

10. POLITIQUE NATIONALE DE L'EAU

Pour faire suite aux préoccupations du CCEK concernant le sujet en titre, la secrétaire exécutive explique qu'elle a rencontré M. Paul Meunier, conseiller en environnement à la direction des politiques du secteur municipal au MENV. Monsieur Meunier fut un des responsables de l'implication des communautés autochtones du Québec pour tous les volets de la Politique. Cette rencontre visait à recueillir de l'information sur l'implication des populations Inuites.

M. Meunier dit comprendre qu'il est effectivement difficile de constater que les populations Inuites du Québec aient été impliquées dans le processus de réalisation de la Politique.

Cependant, M. Meunier assure qu'on retrouve dans la Politique un chapitre intitulé : « *Les relations avec les communautés autochtones* » dans lequel on fait mention des orientations qui visent à préserver leur identité culturelle et leur accès à une juste part des richesses collectives. La Politique reconnaît l'importance des communautés autochtones dans la protection et la mise en valeur de l'eau et des écosystèmes aquatiques.

Le gouvernement s'engage à assurer la participation des nations et des communautés autochtones à la gestion de l'eau dans le cadre des ententes conclues et à conclure entre celles-ci et le gouvernement du Québec.

M. Meunier estime que la Politique devrait être utilisée par les communautés comme un outil afin d'inciter le gouvernement du Québec à considérer davantage les villages nordiques pour l'obtention de contributions financières à venir. M. Meunier croit que cette Politique gagnerait à être connue au travers le Nunavik et que pour ce faire, la distribution de la Politique dans chacun des villages serait à envisager. M. Meunier propose au CCEK d'en faire la distribution et indique à Mme Girard les façons de se procurer les versions françaises et anglaises en plusieurs exemplaires. D'emblée, les membres soutiennent cette idée et demandent à la secrétaire exécutive d'y donner suite.

La question de l'approvisionnement en eau potable au Nunavik est soulevée. On demande de mettre ce sujet à l'ordre du jour pour la prochaine réunion.

11. RÉCOMPENSE DU CCEK POUR RÉALISATIONS ENVIRONNEMENTALES

La secrétaire exécutive explique les démarches qu'elle a entreprises depuis la dernière réunion. Elle mentionne qu'elle a rencontré le Directeur de l'école Jaanimmarik à Kuujuaq. Ce dernier semble intéressé et propose au Comité de collaborer financièrement pour l'achat de matériel scientifique servant à la prise de données environnementales telles : pH-mètre, matériel pour évaluation du sol et de l'air etc. Une liste des besoins et des prix fut préparée par le directeur de l'école à l'attention du Comité. Le matériel serait utilisé lors d'un cours en environnement qui sera donné aux étudiants du secondaire à Kuujuaq dès septembre 2003.

Cependant, les membres souhaitent que le Comité collabore à un projet en coopération avec plus d'une école au Nunavik. De plus, le but de la présente initiative est de récompenser des étudiants pour des réalisations en environnement. Les membres réitèrent l'idée que le projet comporte un concours et un prix. Ainsi, il est convenu de ne pas accorder l'aide financière proposée et de rencontrer de nouveau le directeur de l'école Jaanimmarik de Kuujuaq afin de statuer sur un autre projet. Le Comité propose d'annoncer un concours qui impliquerait les écoles du Nunavik via la participation de ses étudiants et de ses professeurs dès septembre 2003, et ce, afin qu'ils soumettent au CCEK des projets de réalisations environnementales pour lesquelles ils souhaiteraient obtenir une aide financière.

12. EXPLORATION MINIÈRE DANS LES RÉSERVES À L'ÉTAT

Tel que l'avaient souhaité les membres lors de la dernière réunion, une lettre a été envoyée demandant des explications sur la décision du ministre de l'Environnement quant à l'ouverture des réserves à l'état pour l'exploration minière. À ce jour, seul un accusé réception a été reçu.

13. INSPECTION ENVIRONNEMENTALE DANS LES VILLAGES NORDIQUES

On fait un bref résumé des travaux réalisés par le ministère de l'Environnement dans des 14 villages au cours de l'été 2001. Les membres désirent avoir une version électronique des rapports.

Un membre et la secrétaire exécutive font part de leur participation à une rencontre entre le MENV et l'ARK à ce sujet. Plusieurs sujets ont été abordés, dont le traitement des eaux usées, la gestion de l'eau potable, les demandes d'autorisations pour les dépotoirs, les sablières et les gravières. Il fut question que le ministère procède de nouveau à de telles inspections au cours de l'été 2003. Cependant, étant donné le vaste territoire, tous conviennent que depuis les dernières inspections, les changements sont minimes. Pour cette raison, on s'entend sur l'utilisation d'une méthode différente pour réaliser les prochaines inspections. Par exemple, il est question de visiter seulement trois villages et d'y passer plus de temps.

14. MISE EN ŒUVRE DE LA CBJNQ

On explique que la CBJNQ a été signée en 1975 et c'est seulement en 1990 qu'une entente de mise en oeuvre a été signée entre les Inuits et le gouvernement du Canada. Cette entente est partielle puisqu'elle ne couvre pas toutes les obligations de la CBJNQ. De plus, cette entente prévoit la formation d'un forum sur la mise en oeuvre de la CBJNQ et d'une organisation fédérale permanente. L'ARK, la Société Makivik et le gouvernement du Canada composent le forum. Le gouvernement du Québec participe de façon informelle. Les membres du forum se réunissent 3 à 4 fois par année pour discuter des problèmes qui surgissent de la mise en oeuvre de la CBJNQ et s'assurer que les divers ministères fédéraux respectent leurs obligations. Un membre assiste régulièrement à ces forums et promet d'agir comme porte-parole auprès du CCEK. On demande de remettre cet item à l'ordre du jour de la prochaine réunion.

15. PRÉSENTATION DU PLAN D'ACTION ET DU BUDGET QUINQUENNAL AU MENV

Le président souhaite la bienvenue à M. Robert Joly, chef du service des projets industriels et en milieu nordique au sein du ministère de l'Environnement (MENV). Ce dernier prie d'excuser M. Louis Germain de ne pouvoir être à la réunion tel que prévu.

On présente à M. Joly le projet de plan d'action et de budget quinquennal demandé lors de la réunion (MENV-CCEK) tenue le 4 février dernier à Québec. Le Comité rappelle que ce document n'est qu'une version préliminaire et qu'il est donc sujet à changements.

Tel que mentionné dans le plan triennal réalisé en 2000, le CCEK prévoit l'ajout d'employés à son secrétariat. M. Joly dit que le présent document sera utile pour justifier et établir l'aide financière du CCEK pour les prochaines années. M. Joly s'engage à présenter le document au prochain ministre de l'Environnement. Tous sont d'avis que ce nouveau ministre devra être invité à rencontrer le CCEK prochainement.

M. Joly encourage le Comité à continuer son travail et plus particulièrement la réalisation des rapports annuels. De plus, il incite le CCEK à leur soumettre un projet d'entente administrative qui couvrirait, entre autres, la délivrance de la subvention gouvernementale. Il cite comme exemple les efforts récents du CCEBJ en ce sens.

M. Joly remet un chèque couvrant la deuxième portion de la subvention gouvernementale accordée au CCEK pour l'année financière en cours. Il prie le CCEK d'excuser le retard inhabituel de l'attribution de la subvention. La secrétaire exécutive avoue que cette contrainte a placé le CCEK dans une situation bancaire embarrassante. Afin d'éviter ce genre d'incident, on procédera sous peu à la réalisation d'une entente administrative tel que suggéré.

Avant la fin de la réunion, on demande à M. Joly de s'informer sur les possibilités que le CCEK soit exempt de taxes. Il termine en promettant de faire part à la secrétaire exécutive des résultats de ses recherches à ce sujet.

16. IDENTIFICATION ET CLASSEMENT DES ARCHIVES

Madame Julie Fortin, étudiante en documentation et archive à l'Université du Québec à Chicoutimi, a accepté de venir à Kuujuaq pour deux semaines afin de réaliser l'identification, le classement et l'archivage sur support informatique des dossiers du CCEK. Avec la supervision et l'aide de la secrétaire exécutive, Mme Fortin a fait une fiche descriptive indiquant la date et un court résumé de chacun des documents qui composent les dossiers du CCEK.

La liste des dossiers de même qu'un exemple des fiches sont distribués. Il est convenu que pour la prochaine réunion, la version anglaise de la liste des dossiers soit disponible.

Voyant l'ampleur et la qualité du travail réalisé, on demande que Mme Fortin soit remerciée au nom du CCEK par l'entremise d'une lettre qu'on lui enverra le plus tôt possible.

17. VARIA

Abris sommaires

Mme Girard annonce que suite aux informations du secrétaire exécutif du CCEBJ, elle a fait des démarches auprès du ministère des Ressources naturelles (MRN) dans le but d'obtenir une carte affichant les baux d'abris sommaires accordés au Nunavik. Mme Hélène Gagné, responsable de ce dossier au ministère des Ressources naturelles du Québec portera la demande à ses employés afin qu'ils produisent les cartes et qu'ils les envoient sous peu au secrétariat du CCEK.

Code de gestion des pesticides

La secrétaire exécutive fait part aux membres d'un appel téléphonique de la part d'un des responsables du nouveau code de gestion des pesticides du gouvernement du Québec afin d'informer le Comité sur les volets susceptibles de toucher la population du Nunavik. Aussitôt l'information reçue, la secrétaire exécutive l'a transmise au directeur du département légal de l'ARK afin que ce dernier puisse acheminer l'information à qui de droit.

Carte professionnelle

La secrétaire exécutive présente la nouvelle carte professionnelle du CCEK. Cette carte ne comporte pas de nom, de sorte que chacun des membres puisse y inscrire le sien. Cependant, la carte ayant été plastifiée, il est difficile d'y écrire son nom. Ainsi, les membres souhaitent que la secrétaire exécutive remédie à ce problème en créant des étiquettes personnalisées pour chaque membre avec, si possible, le logo de la Convention de la Baie James et du Nord Québécois.

Promotion du CCEK

La secrétaire exécutive fait part aux membres que la population en général ignore l'existence et le rôle du CCEK. Lorsque connu, ce dernier est souvent confondu avec la Commission de la qualité de l'environnement Kativik (CQEK). Suite à ces observations, les membres expriment la volonté que paraisse, si possible, une courte annonce dans le *Nunatsiaq News* et dans le *journal de la Société Makivik* rappelant le mandat du CCEK ainsi que son nouvel emplacement à Kuujuaq.

Affiche

La secrétaire exécutive explique les démarches qu'elle a entreprise pour la réalisation d'une affiche promotionnelle pour le CCEK. Les membres souhaitent qu'elle poursuive ce travail et ils expriment la volonté de se voir soumis par courriel, les épreuves, tout au long du processus de réalisation de l'affiche.

18. DATE ET ENDROIT DE LA PROCHAINE RÉUNION

Les membres souhaitent que la 96^{ème} réunion officielle du CCEK soit tenue à Akulivik les 8, 9 et 10 juillet 2003.

La levée de la réunion est proposée par M. Claude Abel et secondée par Mme Paule Halley. Cette proposition est adoptée à l'unanimité.

Nathalie Girard
Secrétaire exécutive
28 avril 2003

**MINUTES OF THE 95th MEETING OF THE
KATIVIK ENVIRONMENTAL ADVISORY COMMITTEE
(KEAC)**

ADOPTED

DATE: March 27 and 28, 2003

PLACE: Makivik Corporation meeting room
555 Grande Allée Est, Québec City

PRESENT:

Kativik Regional Government (KRG) representatives:

Eli Angiyou
Michael Barrett
David Okpik

Government of Canada representatives:

Claude Abel, Chairperson
Suzanne Larochelle
Gilles H. Tremblay

Government of Quebec representatives:

Jean Couture
Paule Halley, Vice-Chairperson
Hélène LeBlond

Executive secretary:

Nathalie Girard

INVITED:

Robert Comtois, Consultant
Robert Joly, MENV

1. CALL TO ORDER AND ADOPTION OF AGENDA

The Chairperson called the meeting to order. The executive secretary told the participants that Michael Barrett and David Okpik would not be present that day, as their plane from Kuujuaq to Montréal was grounded the day before due to mechanical problems. However, they would be present for the second part of the meeting, the following day. Under the circumstances, the members decided to postpone discussion of certain items until Mr. Barrett and Mr. Okpik were physically present. A conference call would be held that morning to allow the men to take part in the preparatory discussions for the meeting with the Ministère de l'Environnement du Québec (MENV) representatives later that afternoon.

The Chairperson invited the members to propose changes to the agenda. The Committee wanted to add a few items. The members asked that meeting agendas no longer include the item "Miscellaneous" and that items be numbered 1, 2, 3, etc. instead of having fractions (e.g. items 3.1 and 3.2 would become items 4 and 5).

There was a motion to adopt the agenda with the requested changes:

1. Call to order and adoption of agenda
2. Adoption of minutes of the 94th meeting
3. Business arising from the 94th meeting and correspondence
4. Budget, membership and secretariat
5. 2001-2002 Annual Report
6. Section 23 of the JBNQA: review of schedules
7. Abandoned mining exploration sites in Nunavik
8. Recyc-Québec
9. Climate change
10. Québec Water Policy
11. KEAC recognition of environmental achievements
12. Mining exploration in state reserves
13. Environmental inspections in northern villages
14. JBNQA implementation
15. Presentation of KEAC five-year action plan and budget to MENV
16. Records identification and classification
17. Other business
18. Date and place of next meeting

Moved by: Paule Halley
Seconded by: Jean Couture
Motion passed unanimously

2. ADOPTION OF MINUTES OF THE 94th MEETING

Given the number of items on the agenda, the members asked that the minutes of the 94th meeting be adopted at the next meeting.

3. BUSINESS ARISING FROM THE 94th MEETING AND CORRESPONDENCE

The executive secretary gave the members a copy of the correspondence sent and received since the 94th meeting. She summarized the most important documents.

4. BUDGET, MEMBERSHIP AND SECRETARIAT

Budget

The KEAC learned how much government funding it would be receiving for fiscal year 2003-2004. The amount was announced by MENV during a meeting in Québec City on February 4, 2003. Two KEAC members, the executive secretary, and three people from MENV (Robert Joly, Daniel Berrouard and Louis Germain) attended the meeting, during which the KEAC presented its budget forecasts for fiscal year 2003-2004. Because the Committee had requested a higher amount than that received the previous fiscal year, MENV asked that the Committee submit a five-year action plan and budget justifying the increase. It was agreed that the KEAC's situation needs to be reassessed in light of the new realities. However, given that this is a lengthy mandate for MENV representatives, they agreed that the money left over from the subsidy received for the current fiscal year would be carried over to the next fiscal year.

After examining the budget, minor changes were made to the draft action plan and five-year budget, which were submitted to Robert Joly later in the meeting (see Item 16).

Membership

The Committee thanked Claude Abel and Paule Halley for their work and support as chairperson and vice-chairperson during fiscal year 2002-2003.

In accordance with paragraph 23.5.5 of the JBNQA, the Executive Committee of the Kativik Regional Government passed Resolution 2003-76 appointing Michael Barrett and Eli Angiyou as KEAC chairperson and vice-chairperson, respectively, for fiscal 2003-2004.

Secretariat

The housing situation in Kuujjuaq is still the same. The executive secretary and her family will have to vacate their apartment soon. After examining the different options and possible solutions, the Committee decided to support the secretary in her requests for assistance from the main organizations in Kuujjuaq by sending them a formal letter stressing the importance of keeping the KEAC secretariat in Kuujjuaq.

5. 2001-2002 ANNUAL REPORT

Robert Comtois, Nathalie Girard's predecessor as KEAC executive secretary, was mandated to prepare the 2001-2002 Annual Report. He distributed copies to the members and gave the extra copies to Ms. Girard.

In acknowledgement of his longstanding membership in the KEAC and/or KEQC, the Committee gave David Okpik a laminated photograph of Quaqtq, which also appears on the cover of the 2001-2002 Annual Report. The executive secretary received a copy of the same photograph to hang in the office of the Kuujjuaq secretariat.

It was suggested that the next annual report include a section discussing the KEAC's commitments and objectives.

6. SECTION 23 OF THE JBNQA: REVIEW OF SCHEDULES

In February 2003, the KEAC appointed Robert Comtois, a consultant, to head the project to review schedules 1 and 2 of Section 23 of the JBNQA. The main goal of this project is to prepare an amendment proposal for submission to the JBNQA signatories.

Mr. Comtois distributed copies of his report on phase 1 of the schedule review and explained the work accomplished in relation to the following objectives:

Objective 1 — This objective, which consisted in rounding out the information gathered for the documents relating to KEAC's review of schedules 1 and 2, has been largely achieved thanks to the KEQC, which sent Mr. Comtois the documents published by the Ministère de l'Environnement et de la Faune du Québec.

Objective 2 — Data obtained from the Université Laval Canada research chair in environmental law was used to flesh out the lists prepared by the Ministère de l'Environnement du Québec and forwarded to the KEAC by Paule Halley on September 14, 2000. The MENV data and lists have not been fully updated yet, however — Mr. Comtois is still waiting to receive data from the Nord-du-Québec regional office (DRNQ), which should be no later than April 1, 2003. Updating of COFEX-North data is mostly completed.

Objective 3 — For all intents and purposes, objective 3, which consisted in reporting on and reviewing recent changes in the definition of "projects subject to" and "projects exempt from" environmental impact assessment, and "grey-area projects," has been achieved: a comprehensive text by Lorne Giroux uses the JBNQA, among other works, to illustrate these definitions and concepts.

Objective 4 — The compiling of federal and Québec environmental legislation affecting Nunavik, in particular by identifying and making a list of "projects subject to" and "projects

exempt from" environmental impact assessment and projects that fall into the "grey area," has also been completed. Two recent articles on Nunavik's justice systems, which pick up on the conclusions of a master's thesis submitted to Université Laval's faculty of law, clarify the matter: the author examines the case of Nunavik in depth.

Objective 5 — The KEQC and COFEX-North responded promptly to the consultant's request for assistance by providing information on definitions, changes and themes relating to the above-mentioned project categories and concepts. Meetings with key players from each organization were scheduled, but the lack of information for updating MENV data made the meetings less relevant and urgent. Also, several minutes of the KEQC meetings were not available.

Mr. Comtois said that he could not continue his work until he had received the necessary documents. When necessary documents will be received, he made a commitment to take no longer than two weeks to write a report. To facilitate Mr. Comtois's research, it was agreed that the secretariat would write to the Kativik Environmental Quality Commission to inform it of the work undertaken by the KEAC to review schedules 1 and 2.

7. ABANDONED MINING EXPLORATION SITES IN NUNAVIK

The final report, *Assessment and Prioritization of Abandoned Mining Exploration Sites in Nunavik*, was submitted to the members. Robert Comtois also received a copy and the members took the opportunity to thank him for his work on the project. A member summarized the report. The KEAC is proud to have initiated this project. The executive secretary told the group that she and Sami Tukkiapik had travelled to Aupaluk and Tasiujaq to present the final report to the towns' mayors. A report setting out the estimated costs of the next stages should be available soon.

8. RECYC-QUÉBEC

Following the steps taken by the KEAC and KRG, the Committee submitted a second financial assistance application to the Minister of the Environment for the preparation of a hazardous materials management plan (disposal and recycling) for Nunavik. However, due to the provincial elections and the resulting change in cabinet ministers, the KEAC suggested reapplying to the Ministère de l'Environnement before the next meeting if it does not receive a reply. The members would like to invite the Environment Minister, Recyc-Québec and the KRG to one of the coming meetings to discuss the matter, but will decide on the relevance of this action based on MENV's reply to the funding application.

9. CLIMATE CHANGE

The executive secretary provide technical assistance to KRG for providing fund to the Government of Canada for financial assistance under the Climate Change Action Fund

(CCAF) for the KRG project on climate change in Nunavik presented at the last meeting (*Changements climatiques au Nunavik: Enjeux reliés à l'accès au territoire et aux ressources*). The members discussed the executive secretary's involvement (justification and degree) in this project. While it was agreed that the KEAC should be financially involved, the degree of its involvement is not clear yet. It was decided that if financial support were received from the CCAF, the members would hold a conference call to decide on the KEAC's future participation in the project.

10. QUÉBEC WATER POLICY

In response to the KEAC's concerns, the executive secretary met with Paul Meunier, environmental advisor at MENV's municipal policies branch, to obtain information on Inuit involvement in the policy. Mr. Meunier was one of the people in charge of Aboriginal engagement in all aspects of the policy.

Mr. Meunier said that he could see how it might not be easy to tell from reading the policy that Québec's Inuit communities were involved in its establishment, as it is not spelled out in the text.

However, he ensured the executive secretary that they were involved; in fact, the policy includes an entire section on relations with Aboriginal communities, which discusses the policy orientations designed to ensure that Aboriginal communities preserve their cultural identity and have access to a fair share of collective wealth. The policy recognizes the importance of Aboriginal involvement in protecting and developing water resources and aquatic ecosystems.

The government has undertaken to ensure the participation of Aboriginal nations and communities in water management, within the framework of existing and future agreements with the government of Québec.

Mr. Meunier considers that the communities should look upon the policy as a means of getting the Québec government to take greater account of northern villages in seeking financial support. In his opinion, the Nunavik villages would benefit from familiarizing themselves with the policy. This could be done by disseminating the policy in the North. Mr. Meunier suggested that the KEAC take on the task and told Mrs Girard how the Committee could obtain French and English copies of the policy. The members were in favour of the idea and asked the executive secretary to obtain copies of the policy and transmit them to the northern villages.

The issue of drinking water supplies in Nunavik was raised and the members asked that this item be put on the agenda of the next meeting.

11. KEAC RECOGNITION OF ENVIRONMENTAL ACHIEVEMENTS

The executive secretary briefed the Committee on the action taken since the last meeting. Ms. Girard met with the principal of Jaanimmarik School in Kuujuaq to discuss the project. He seemed interested and invited the Committee to contribute financially to the purchase of equipment for collecting environmental data: pH-meter, soil and air assessment instruments, etc. The principal prepared a list of needs and prices for the Committee's information. The equipment would be used for a planned secondary-level course on the environment to be given in Kuujuaq beginning in September 2003.

The members would prefer that the Committee collaborate on a project with more than one school in Nunavik. Moreover, the goal of this initiative is to reward students for environmental achievements. The members again formulated the idea that the project could include a competition and an award. Following the discussion, it was agreed not to grant financial assistance to Jaanimmarik School, but rather meet with the principal again to define another project. The members suggested holding a competition that would be open to all schools in Nunavik beginning in September 2003. Students and teachers would submit environmental projects in need of funding to the KEAC.

12. MINING EXPLORATION IN STATE RESERVES

As requested by the members at the 94th meeting, the Committee wrote to the Environment Minister asking for an explanation of the decision to allow mining exploration in state reserves. So far, only an acknowledgement of receipt has been received.

13. ENVIRONMENTAL INSPECTIONS IN NORTHERN VILLAGES

The Committee was briefed on the environmental inspections performed by MENV in the 14 Nunavik villages in summer 2001. The members asked to receive a copy of the inspection reports in electronic format.

A member and the executive secretary attended a meeting between MENV and KRG on this matter. Several issues were addressed, including wastewater treatment, drinking water management, and applications for approval of disposal sites and sand/gravel pits. MENV had considered repeating the process in summer 2003; however, given the size of the territory, it decided not to, as there had been very few changes since the last inspections. It was therefore agreed to use a different method the next time around; for example, inspections may be limited to three villages, with more time spent in each village.

14. JBNQA IMPLEMENTATION

The JBNQA was signed in 1975. In 1990, an JBNQA implementation agreement was established and signed between Inuit and Government of Canada. This agreement is incomplete, however, since it does not cover all of the agreement's obligations. This agreement includes the holding of an implementation forum. Participants include the

KRG, Makivik Corporation and the Government of Canada. Sometimes the Government of Quebec participates. They meet three or four times a year to discuss the problems that arise during implementation of the JBNQA and to be certain that federal ministry respected JBNQA obligations. A KEAC member regularly attends these meetings and agreed to serve as the Committee's spokesperson. The members asked that this item be put on the agenda of the next meeting.

15. PRESENTATION OF KEAC FIVE-YEAR ACTION PLAN AND BUDGET TO MENV

The Chairperson welcomed Robert Joly, head of MENV's industrial and northern projects branch. Mr. Joly apologized for the fact that Louis Germain was unable to attend the meeting as planned. The Committee presented its five-year action plan and budget to Mr. Joly, as requested at the February 4 meeting (MENV-KEAC) in Québec City. The Committee pointed out that the document is a working draft and therefore subject to change.

As mentioned in the three-year action plan established in 2000, the Committee is still considering hiring more employees for its secretariat. Mr. Joly said that the document will be useful in justifying and determining the amount of funding granted to the KEAC in the coming years. He promised to submit it to the new environment minister. It was agreed to invite the new minister to meet with the KEAC in the near future.

Mr. Joly encouraged the Committee to continue its work, especially the preparation of annual reports. He also encouraged the KEAC to propose an administrative agreement to MENV covering, among other things, time allowed for government funding. He told the Committee about the JBACE's recent efforts in this regard.

Mr. Joly gave the KEAC a cheque for the second instalment of the government subsidy for the current fiscal year. He apologized for the long delay. The executive secretary conceded that the delay had created an embarrassing situation for the KEAC at the bank. To prevent this from happening again, an administrative agreement will be drafted, as suggested by Mr. Joly.

Before ending the meeting, the Committee asked Mr. Joly if he could inquire about the possibility of the KEAC's being exempt from tax. Mr. Joly promised to look into the matter and get back to the executive secretary.

16. RECORDS IDENTIFICATION AND CLASSIFICATION

Julie Fortin, a student in the documentation and records management program at the Université du Québec à Chicoutimi, spent two weeks in Kuujuaq setting up a computerized records-keeping system for the KEAC. With the executive secretary's supervision and assistance, Ms. Fortin produced a descriptive card for each of the archived documents, including the date and a summary of the document.

The list of records and a sample descriptive card were distributed to the members. It was agreed to obtain an English version of the list of records for the next meeting.

After seeing the extent and quality of Ms. Fortin's work, the Committee asked that she be sent a thank-you letter as soon as possible.

17. OTHER BUSINESS

Rough shelters

Mrs. Girard told the group that after receiving information from the executive secretary of the JBEAC, she had contacted the Ministère des Ressources Naturelles (MRN) to request a map showing the location of rough shelter leases in Nunavik. The person in charge, Hélène Gagné, said that she would have her staff produce the maps and send them to the KEAC secretariat as soon as possible.

Pesticide Management Code

The executive secretary told the members about a call she had received from a Québec government employee informing the Committee about the provisions of the new Pesticide Management Code that are liable to affect Nunavik residents. The executive secretary immediately contacted the director of KRG's Legal Department so that he could inform those concerned.

Business card

The executive secretary showed the members the KEAC's new business card. There is a blank space for the members to write their name on the card. This is difficult, however, since the card is laminated. The members therefore asked the executive secretary to resolve this problem by making name tags for each of the members, if possible with the James Bay and Northern Québec Agreement logo on them.

Promotion of the KEAC

The executive secretary told the members that the general public is unaware of the KEAC's existence, let alone its role. And those who have heard of the Committee often confuse it with the Kativik Environmental Quality Commission (KEQC). To remedy this situation, the members asked if it was possible to place a short announcement in the *Nunatsiaq News* and the Makivik Corporation newsletter notifying the public of the KEAC's mandate and its new office in Kuuujuaq.

Poster

The executive secretary explained the steps she had taken to have a poster made to promote the KEAC. The members asked her to continue her efforts and to keep them informed by transmitting the proofs to them electronically throughout the process.

18. DATE AND PLACE OF NEXT MEETING

The members asked that the 96th official meeting of the KEAC be held in Akulivik on July 8-10, 2003.

Claude Abel moved that the meeting be adjourned. Paule Halley seconded the motion. Passed unanimously.

Nathalie Girard
Executive Secretary
April 28, 2003
